

DESCRIPTION D'UN BATRACIEN NOUVEAU, DE MADAGASCAR,
APPARTENANT AU GENRE MANTIDACTYLUS.
(MATÉRIAUX DES MISSIONS DE M. R. DECARY),

PAR M. F. ANGEL.

Mantidactylus tripunctatus nov. sp.

Dents vomériennes en 2 petits groupes obliques, situés en arrière du bord postérieur des narines internes, chaque groupe étant plus près de l'ouverture de la narine interne que du groupe correspondant. La plus grande largeur de la tête est égale à la distance comprise entre le bout du museau et le centre du tympan. Museau sub-arrondi, débordant légèrement la fente buccale, de même longueur ou un peu plus court que le diamètre de l'œil. *Canthus rostralis* marqué. Région loréale concave, presque verticale. Narine située plus près du bout du museau que de l'œil. Espace interorbitaire, plat, plus large que la paupière supérieure. Tympan distinct, $\frac{2}{3}$ ou $\frac{3}{4}$ du diamètre de l'œil, séparé de celui-ci par la moitié de son propre diamètre.

Disques des doigts très petits, un peu moins grands que ceux des orteils. Le premier doigt un peu plus court que le deuxième qui est beaucoup plus court que le quatrième. Tubercules sous-articulaires bien marqués, proéminents. Orteils demi-palmés, sauf le cinquième sur lequel la palmure atteint les quatre cinquièmes de la hauteur. Tubercule métatarsien interne, ovulaire, mesurant le tiers de la longueur de l'orteil interne; pas de tubercule métatarsien externe. L'articulation tibio-tarsienne atteint le bout du museau, ou, entre celui-ci et l'œil. Tibia 3 fois $\frac{1}{2}$ à 4 fois plus long large, sa longueur contenue 2 fois ou un peu moins dans la distance museau-anus. Les talons se recouvrent lorsque les membres postérieurs sont repliés à angle droit sur le corps.

Peau lisse partout, au-dessus et au-dessous, sauf sur les flancs et sur la face postérieure des cuisses où elle est très légèrement granuleuse.

Coloration (en alcool) — Brun jaunâtre sur le dos. Entre les yeux, une tache triangulaire foncée, le plus souvent précédée de teinte plus claire; le sommet du triangle, dirigé vers l'arrière,

borde, en avant, une tache losangique claire, située entre les épaules. Les angles latéraux et postérieur du losange sont marqués par un point noir plus ou moins défini, suivant les échantillons. Parfois les points latéraux sont réunis avec le postérieur par la teinte noire, ce qui accuse encore mieux la tache claire centrale. Trace d'une bande dorso-latérale plus claire, entre le bord postérieur de l'œil et l'aine. Les membres postérieurs sont barrés de sombre, très nettement sur certains sujets, beaucoup moins sur d'autres. Face postérieure des cuisses, ponctuée ou tachetée de clair sur le fond brun. Au-dessous, blanc rougeâtre, uniforme, ou avec des traces légères de ponctuations ou de marbrures sur la gorge et sur les cuisses.

Chez des jeunes individus, que nous rapportons provisoirement à la même espèce, la coloration est moins caractéristique : le losange clair, bordé par les points est peu ou n'est pas visible, et la partie supérieure montre, en plus de la bande interorbitaire, deux autres bandes foncées transversales, une, en arrière des épaules, l'autre, à la partie postérieure du dos.

5 ex. dont le plus grand mesure 30 millimètres du museau à l'anus.

Provenance des exemplaires-types : Pic St-Louis, province de Fort-Dauphin, juin 1926 (3 ex), et Befotaka, province de Farafangana, août 1926 (1 ex) capturé à l'altitude de 700 mètres, au bord d'un torrent, en forêt.

Affinités — Appartenant au groupe des *Mantidactylus* présentant le ventre parfaitement lisse, les doigts à très petits disques (moins grands que ceux des orteils), les orteils demi-palmés, cette forme nouvelle est voisine de *M. alutus* Peracca et de *M. betsileanus* Boulenger.